



maternité

du Groupe Hospitalier
Saintes - Saint-Jean-d'Angély

livret d'accueil

édition 2026





sommaire

bienvenue	page 3
venir à la maternité	page 4
une équipe pluridisciplinaire vous entoure ...	page 5
votre grossesse	page 6
préparation à la naissance et à la parentalité	page 8
les centres périnataux de proximité	page 10
préparer votre séjour	page 11
votre accouchement	page 12
votre séjour	page 13
mon projet de naissance	page 14
votre retour à la maison	page 15

bienvenue

à la maternité du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély

Vous allez être bientôt parents et c'est une nouvelle aventure qui commence pour vous. Vous souhaitez accoucher à la maternité du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély et nous vous remercions de votre confiance.

Nous mettons à votre disposition ce livret qui permettra de répondre aux questions que vous vous posez et de vous informer sur l'organisation de notre maternité.

Toute l'équipe est à vos côtés pour vous écouter et vous guider tout au long de ces quelques mois à venir.

Retrouvez toutes les informations de l'établissement sur notre site internet : www.gh-saintesangely.fr

Accédez au site internet



Mon Bébé Ma Maternité

Une application pour vous accompagner à chaque étape de votre projet bébé, de la grossesse aux premiers mois de la vie de votre enfant.

www.monbebe-maternite.fr



numéros utiles

Urgences maternité ☎ 05 46 95 12 97 (7j/7 - 24h/24)

Urgences pédiatriques ☎ 05 46 95 13 18 (7j/7 - 24h/24)

SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) ☎ 15 (7j/7 - 24h/24)

Secrétariat gynécologie-obstétrique ☎ 05 46 95 15 06
(du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

CPP de Saint-Jean-d'Angély ☎ 05 46 59 50 18 (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00)

CPP de Royan ☎ 05 46 38 00 00 (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00)

CPP de Jonzac ☎ 05 46 48 75 41 (du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00)

PMI de Saintes ☎ 05 46 97 54 72

PMI de Saint-Jean-d'Angély ☎ 05 46 26 29 56

PMI de Royan ☎ 05 46 39 60 25

PMI de Jonzac ☎ 05 46 48 90 35

venir à la maternité



en voiture

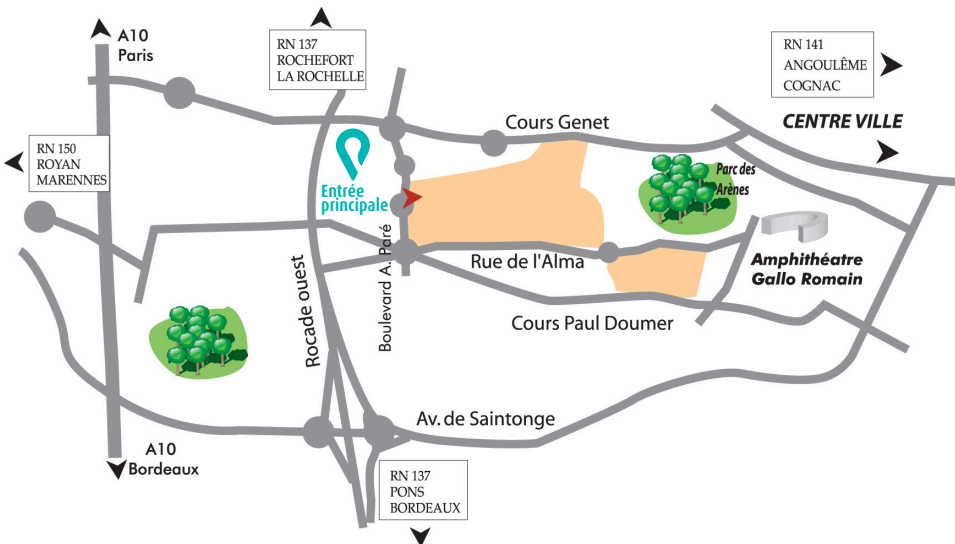
Un parking est à votre disposition
7j/7 et 24h/24.

Consultation : pensez à remettre le ticket
aux admissions pour bénéficier de la gratuité.

Durant votre séjour : vous bénéficierez
d'un ticket de gratuité par jour pour votre
accompagnant. Les visiteurs sont quant à
eux soumis aux tarifs habituels (gratuit la
première heure et payant au-delà.).

en bus

Un arrêt de bus se situe devant l'hôpital
(boulevard Ambroise Paré), cet arrêt est
desservi par les lignes A et B.



une équipe pluridisciplinaire

vous entoure

Pour vous offrir un service public de qualité, la maternité du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire prête à répondre à toutes vos questions.

La présence des spécialistes médicaux (gynécologues-obstétriciens, anesthésistes et pédiatres), des sages-femmes, des auxiliaires de puériculture et des aides soignant(e)s est assurée 24h/24. Il en est de même pour le fonctionnement du plateau technique de l'établissement (Urgences-SMUR, bloc opératoire, radiologie et laboratoire).

Notre maternité de niveau 2B peut prendre en charge les nouveau-nés venant au monde à partir de 32 semaines d'aménorrhée. Notre niveau de compétence et d'équipement nous permet de prendre en charge les urgences maternelles et d'assurer le suivi des grossesses pathologiques. La maternité fait partie du réseau périnatal de nouvelle aquitaine et collabore avec les autres maternités et professionnels libéraux du territoire.



avant toute consultation

Présentez-vous à l'accueil administratif au niveau 0, 15 minutes avant l'horaire prévu munie de votre pièce d'identité, de votre carte vitale ou d'ayant droit et de votre carte de mutuelle.

vos grossesse

La surveillance de votre grossesse peut être faite en libéral par votre médecin, votre sage-femme ou votre gynécologue mais aussi dans un des 3 CPP (Centre Périnatal de Proximité) ou à la maternité. La prise de rendez-vous se fait auprès du secrétariat médical de gynécologie-obstétrique ou des CPP.



les consultations prénatales

Les consultations permettent de surveiller l'évolution de votre grossesse, de détecter précocement une éventuelle anomalie ou pathologie grâce aux techniques de dépistage anténatal : échographie, monitoring, amniocentèse... Le rythme des consultations prénatales est mensuel. Elles sont assurées par un médecin gynécologue-obstétricien ou par une sage-femme.

N'oubliez pas d'apporter systématiquement tous les résultats d'examens que vous avez eu précédemment : analyses de sang, d'urines, échographies, carte de groupe sanguin, et votre dossier de suivi de grossesse si vous en avez un.

la surveillance échographique

3 échographies sont recommandées au cours de la grossesse :

- À 12-14 semaines d'aménorrhées (semaines sans règles) soit 2 mois et demi
 - Entre 22 et 24 SA soit 4 mois et demi/5 mois
 - Entre 32 et 34 SA soit 7 mois de grossesse
- Elles permettent de déterminer l'âge de la grossesse et de surveiller la croissance et le bien-être de votre enfant à naître.

l'entretien prénatal précoce

Pour mieux vous connaître et répondre à vos questions, nous vous proposerons systématiquement de bénéficier d'un entretien prénatal précoce.

Vous rencontrerez une sage-femme, seule ou en couple, pour vous aider à préparer la naissance de votre enfant.

la consultation d'anesthésie

Cette consultation est obligatoire que vous envisagiez ou non une péridurale. Elle permet, dans le mois qui précède l'accouchement, de vous informer sur les différentes anesthésies et d'en rechercher les éventuelles contre-indications.

le soutien psychologique

Une psychologue spécialisée en périnatalité intervient à la maternité. Elle rencontre ponctuellement, ou pour un suivi plus régulier, les parents et futurs parents pendant la grossesse, pendant les séjours à la maternité ou en néonatalogie, et parfois même après la naissance.

les consultations spécialisées

➤ **L'acupuncture (Saintes, Saint-Jean-d'Angély et Royan)**

L'acupuncture est une des branches de la médecine traditionnelle chinoise. Basée sur la circulation et l'équilibre des énergies dans l'organisme, elle intervient en complémentarité de la médecine classique. Deux sages-femmes diplômées en acupuncture proposent des consultations visant à répondre aux troubles liés à la grossesse (nausées, troubles du sommeil, troubles circulatoires, lombalgies, fatigue, anxiété, présentation en siège ...)

➤ **Aide au sevrage tabagique et addictologie**

La période prénatale est un moment privilégié pour cesser ou diminuer les conduites addictives néfastes pour vous et pour l'enfant à naître (alcool, tabac, drogues, médicaments...). Renseignez-vous auprès du professionnel qui suit votre grossesse et qui pourra vous orienter vers des équipes formées pour vous accompagner, vous et votre conjoint, et mener à bien ce projet.

Pendant votre séjour à la maternité, l'ELSA (équipe de liaison et de soins en addictologie) peut intervenir sur demande.

➤ **La consultation en hygiène alimentaire (Saintes, Saint-Jean-d'Angély)**

Cette consultation s'adresse à toutes les patientes qui s'interrogent sur leurs besoins nutritionnels pendant la grossesse et/ou l'allaitement. Elle permet également de répondre aux futures mamans soucieuses de leur prise de poids durant la grossesse ou à celles pour lesquelles un diabète gestationnel a été diagnostiqué. Dans ce dernier cas, la prise en charge est réalisée en concertation avec l'équipe mobile de diabétologie de l'hôpital.

➤ **La consultation d'allaitement (Saintes, Saint-Jean-d'Angély)**

C'est un moment d'écoute, de soutien et d'information sur tous les sujets touchant à l'allaitement maternel. Cette consultation peut être réalisée en prénatal, pendant le séjour et en postnatal. Elle est conseillée dans les 10 jours qui suivent le retour à domicile et permet de vous accompagner tout au long de l'allaitement (reprise du travail, sevrage...).



Un événement va bouleverser votre vie.
Nous vous accompagnons dans ce changement.



préparation

à la naissance et à la parentalité

Huit séances sont prises en charge par la sécurité sociale. Nous vous invitons à y participer pour une meilleure connaissance de soi, s'initier à la relaxation et aux exercices permettant une adaptation à la grossesse et à l'accouchement, s'informer sur les rythmes du nouveau-né et de son alimentation, dialoguer avec l'équipe et avec d'autres futurs parents, ...

L'haptonomie

La rencontre de l'enfant, la découverte de sa personnalité grâce à un toucher de nature affective est au cœur de cette préparation. Elle permet aux parents de considérer l'enfant à naître comme un individu avec des besoins et des aspirations propres en éveillant en eux une écoute attentive à la personne qu'il est. Les séances se pratiquent de préférence en couple, en pré et postnatal. Ce sont des cours particuliers qui peuvent démarrer dès 10 semaines de grossesse.

la piscine

Dans l'eau, le corps est perçu différemment : on se détend et on peut faire des exercices d'étirement, apprendre à maîtriser sa respiration et bouger son corps. Le travail en piscine permet d'assouplir son périnée, les massages de l'eau permettent d'améliorer la circulation sanguine. Sous la responsabilité d'une sage-femme et la surveillance d'un maître-nageur sauveteur.

les séances "À notre portée"

"À notre portée" est un atelier d'apprentissage du portage en écharpe respectueux de la physiologie et du développement du nourrisson.

Ouvert aux futurs et jeunes parents, il permet de découvrir le portage et ses bienfaits pour le petit porté et le couple porteur, ainsi que l'apprentissage de quelques nouages en écharpe et en sling (écharpe de portage hamac à anneaux) en toute sécurité. Cet atelier comporte deux séances en groupe : une séance d'information pendant la grossesse et une séance de mise en pratique avec bébé. Si vous possédez du matériel de portage, n'hésitez pas à l'apporter.

visite de la maternité

Pour vous permettre de vous projeter et d'aborder ce moment en toute sérénité, nous vous proposons une visite guidée de la maternité. Cette visite est organisée toutes les 3 semaines, sur inscription auprès du secrétariat de la maternité (places limitées à 12 personnes).

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître la prochaine date et réserver votre créneau !



des ateliers gratuits

groupe "instants de pères"

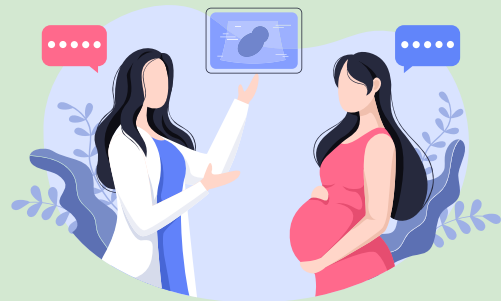
Cet atelier est proposé aux futurs et jeunes pères. C'est un moment à eux pour partager leurs expériences, poser des questions sur la grossesse, l'accouchement, le nouveau-né, le retour au domicile ou tout autre sujet inhérent au fait de devenir père. Ce groupe a lieu le premier jeudi de chaque mois de 18h à 19h30. Inscriptions auprès du secrétariat de la maternité.

atelier de sensibilisation à la santé environnementale "Nesting"

Proposé sur les 3 sites, cet atelier a pour but de mieux vous informer sur les risques liés à la pollution environnementale, en particulier en intérieur. Avant la naissance, et pendant les premières années, il est primordial d'éviter autant que possible les polluants présents dans les objets du quotidien, tels que langes, lingettes, etc.... et dans l'environnement immédiat de votre bébé. Lors des ateliers "nesting", les sages-femmes et auxiliaires de puériculture, formées à la santé environnementale, vous donnent les clés pour agir dès maintenant et limiter l'exposition de vos enfants aux polluants intérieurs.

les centres périnataux de proximité

Les Centres Périnataux de Proximité sont des structures de consultations qui permettent aux femmes de bénéficier d'un suivi de grossesse et/ou d'un suivi gynécologique médical ou chirurgical au plus proche de leur domicile et de limiter leurs déplacements. La maternité de Saintes entretient des liens privilégiés avec les équipes des 3 CPP du territoire.



CPP de Saint-Jean-d'Angély

Situé dans les locaux du site hospitalier de Saint-Jean-d'Angély, ce Centre Périnatal de Proximité dépend de la maternité du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély. Consultations avancées pré et postnatales, échographies et suivi gynécologique sont proposés par des médecins gynécologues-obstétriciens et/ou des sages-femmes. Ces dernières proposent également des séances de préparation à la naissance et à la parentalité en salle et en piscine, des consultations spécialisées en lactation (allaitement), acupuncture, hygiène alimentaire ainsi que des séances de rééducation périnéale.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
Secrétariat au ☎ 05 46 59 50 18

CPP de Royan

Situé dans les locaux du Centre Hospitalier de Royan, ce Centre Périnatal de Proximité dépend de la maternité du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély. Consultations avancées pré et postnatales, échographies et suivi gynécologique sont proposés par des médecins gynécologues-obstétriciens et/ou par des sages-femmes du Groupe Hospitalier. Les sages-femmes y proposent également des consultations d'acupuncture et des séances de rééducation périnéale.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Secrétariat au ☎ 05 46 38 00 00



CPP de Jonzac

Situé dans les locaux du Centre Hospitalier de Jonzac, les femmes peuvent y bénéficier de consultations pré et postnatales, d'échographies et de suivi gynécologique par des médecins gynécologues-obstétriciens et/ou des sages-femmes. Des séances de préparation à la naissance et à la parentalité en salle et en piscine, des conseils en puériculture, des séances d'acupuncture, de rééducation périnéale et des consultations post-partum sur site ou à domicile vous sont également proposées.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
Secrétariat au ☎ 05 46 48 75 41



quand venir à la maternité ?

En dehors des rendez-vous programmés et du jour du terme de votre grossesse, des circonstances imposent un avis médical :

- contractions utérines régulières et douloureuses
- perte de sang
- perte du liquide amniotique
- disparition/diminution des mouvements actifs du bébé,
- fièvre supérieure à 38°5,
- chute, accident, acte de violence, agression

Avant de quitter votre domicile le jour de l'accouchement

- Penser à ôter bijoux, piercing, vernis à ongles et lentilles de contact
- Ne pas hésiter à prendre une douche ou un bain (préférez la douche si la poche des eaux est rompue)
- Mettre des vêtements propres

Vous pouvez également venir ou téléphoner pour tout autre signe inhabituel qui vous préoccupe. Une sage-femme est présente 24h/24. Elle vous examinera et contactera, si nécessaire, l'obstétricien de garde.



préparer votre séjour

bien préparer sa valise

Pour la salle de naissance, vous aurez besoin :

Pour vous :

- d'un brumisateur pour vous rafraîchir,
- d'un appareil photo si vous le désirez.

Pour votre bébé (été comme hiver) :

- d'un body manches longues en coton,
- d'une brassière en laine,
- d'un pyjama chaud,
- d'une paire de chaussettes,
- d'un bonnet en laine ou coton,
- d'une turbulette ou gigoteuse,
- d'une couverture berceau.

Pendant votre séjour, en complément de vos effets personnels et nécessaire de toilette, vous aurez besoin :

Pour vous :

- de 2 soutiens-gorges d'allaitement (si vous souhaitez allaiter votre bébé),
- de culottes jetables ou en coton,
- de serviettes de toilette,
- de serviettes hygiéniques (modèle nuit).

Pour votre bébé :

- de bodys manches longues en coton,
- de brassières en laine,
- de pyjamas,
- de serviettes de toilette,
- de chaussettes
- de bonnets,
- de bavoirs,
- d'une gigoteuse/turbulette,
- d'un thermomètre digital pour nourrisson.

documents à apporter à chaque venue

Les documents médicaux :

- la carte de groupe sanguin,
- les résultats d'examen de laboratoire,
- toutes les échographies,
- le dossier de suivi de grossesse et d'anesthésie,
- le carnet de santé ou de vaccinations des 2 parents.

Les documents administratifs :

- la carte vitale,
- la carte de mutuelle.

votre accouchement

De 8h à 18h, l'accès à la maternité se fait par le hall d'accueil du site hospitalier de Saintes. Pour une consultation non programmée (urgence), présentez-vous à l'accueil des urgences générales : vous serez accompagnée jusqu'aux urgences obstétricales.

en salle d'accouchement

C'est le grand jour, bébé sera bientôt là. À votre arrivée au bloc obstétrical, une sage-femme ou un(e) aide-soignant(e) viendra vous accueillir et vous conduira dans une des salles de pré-travail ou en salle de naissance. Parmi elle se trouve la salle Nature avec des équipements spécifique (baignoire, suspension, ...) pour aider les femmes qui souhaitent un accouchement physiologique.

Dans la mesure de la sécurité des soins, nous restons attentifs à la bonne mise en œuvre de votre projet de naissance.

La prise en charge de votre douleur est au cœur de nos préoccupations et nous pourrons vous proposer : des postures, un bain, des médicaments. Nous nous adaptons pour vous accompagner le mieux possible. Un anesthésiste est présent au sein de l'établissement 24h/24 pour poser une analgésie péridurale par exemple.

accompagnant

Une seule personne est autorisée en salle de naissance pour assister la future maman. Il est recommandé à la personne accompagnante de mettre son téléphone en mode avion et de ne pas sortir du bloc obstétrical lorsque le travail est en cours.

l'accueil de votre enfant

Avant de regagner votre chambre, vous resterez environ deux heures en salle de naissance avec votre bébé, sous la surveillance de l'équipe. Pendant ce temps, votre bébé sera placé en peau à peau avec vous, si son état et le vôtre le permettent, ou avec le papa.

déclaration de naissance

Après la naissance, vous aurez cinq jours pour aller déclarer votre enfant au service de l'état civil de la mairie de Saintes (du lundi au vendredi).

Pour ce faire, vous aurez besoin des documents suivants :

- Livret de famille et/ou reconnaissance anticipée en cas de couple non marié,
- A défaut d'un livret de famille, les actes de naissance des parents
- Carte d'identité du (ou des) parent (s) et de la personne déclarante si différente,
- Justificatif de domicile original de moins de 3 mois
- Constatation de naissance originale,
- Fiche bleue : déclaration conjointe de choix de nom signée des deux parents en cas de 1er enfant du couple,
- Fiche rose : renseignements "Etat Civil".

Afin de simplifier vos démarches si vous n'êtes pas mariés, nous vous recommandons fortement d'effectuer une reconnaissance avant la naissance devant un officier d'état civil de n'importe quelle mairie par les deux parents ensemble, par la mère ou le père seul(e).



Formulaire de désignation disponible sur : www.gh-saintesangely.fr



personne de confiance

Vous pouvez désigner une personne pour vous accompagner durant l'hospitalisation et relayer vos souhaits si vous ne pouvez plus vous exprimer. Cette désignation est révocable à tout moment.

directives anticipées

Toute personne majeure peut exprimer à l'avance ses volontés concernant les traitements ou les actes médicaux, au cas où elle ne pourrait plus les communiquer. Ces directives sont modifiables à tout moment et doivent être remises à l'équipe soignante.

vosre chambre

Notre maternité dispose de 19 chambres individuelles et de 3 chambres doubles qui sont conservées en chambre particulière chaque fois que possible en fonction de la fréquentation du service.

Chaque chambre est équipée d'une salle d'eau avec toilettes et d'un coin nurserie.

Nous mettons à disposition de votre accompagnant, un fauteuil-lit qui lui permet de rester à vos côtés le temps de votre séjour.

vos repas

Vous pourrez choisir les menus que vous prendrez en chambre auprès de notre équipe centrale hôtelière.

Horaires des repas :

- Petit-déjeuner, en self-service de 7h30 à 9h30.
- Déjeuner à 12h
- Collation, en self-service à partir de 15h
- Dîner à 19h



vosre séjour

vos visites

Pour favoriser votre repos et celui de votre nouveau-né, et garantir des conditions optimales de qualité des soins, les visites sont réservées à votre cercle familial proche (fratrie et grands-parents) et sont autorisées de 15h à 20h. Sur décision médicale ou administrative, nous pouvons être amenés à modifier les modalités de visites. En raison des règles d'hygiène hospitalière, les fleurs et les plantes ne sont pas autorisées dans les chambres.



les soins

La sage-femme, en binôme avec l'auxiliaire de puériculture, vous prodiguera les soins et assurera le suivi de votre enfant et de l'allaitement. Nous vous conseillerons aussi dans votre nouveau rôle de parent. Les infirmières de puériculture vous proposeront pendant le séjour des séances d'information sur le retour à domicile et les soins au nouveau-né. A cette occasion, nous vous remettrons un guide intitulé "Votre séjour à la maternité" dans lequel vous retrouverez l'essentiel des informations et des conseils donnés par nos professionnels.

la visite du pédiatre

Au cours du séjour à la maternité, chaque nouveau-né est examiné par un médecin pédiatre dans la chambre de sa maman.

Cet examen permet de dépister d'éventuelles anomalies cardiaques, pulmonaires, neurologiques ou digestives. Le pédiatre s'assure à cette occasion que toutes les conditions sont réunies pour un retour optimal à la maison.

service de néonatalogie

Parfois, l'état de santé de bébé nécessite des soins spécifiques et un transfert en néonatalogie peut s'avérer nécessaire. Situé juste à côté de la maternité, la présence des parents auprès de leur bébé y est facilitée. Ils peuvent lui rendre visite à toute heure du jour et de la nuit. L'hospitalisation de votre bébé en néonatalogie n'est pas un obstacle à l'allaitement maternel, puisque vous pouvez venir le nourrir à la demande.

En fonction de sa pathologie, votre enfant pourra rester près de vous en maternité grâce à l'unité kangourou ou c'est vous qui le suivrez en néonatalogie dans une chambre mère-enfant.

téléphone, TV et Wi-Fi

Le téléphone est activé automatiquement et son utilisation est gratuite. Vous êtes joignable au ☎ 05 46 95 15 00 (serveur vocal).

Pour bénéficier des services multimédia incluant la télévision et le Wi-Fi, vous devez souscrire à une offre à la boutique Café & Compagnie située dans le hall de l'établissement.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 19h, les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 18h.

maternité "amie des papas"

Votre accompagnant est bienvenu à vos côtés dans le service 24h sur 24h. Au regard des prestations offertes à vos accompagnants lors de votre séjour, la maternité a obtenu le label "Amie des papas" : Atelier "Instants de pères", présence lors des consultations et des échographies, lors de l'accouchement en salle de naissance ou salle de césarienne, possibilité de vous accompagner tout au long du séjour.



mon projet de naissance

Pour vous aider à mettre des mots sur votre projet, un questionnaire "projet de naissance" vous sera remis.

Ce questionnaire est une aide à la création de votre projet de naissance concernant l'arrivée de votre enfant. Sa rédaction permettra un échange avec l'équipe qui vous accompagne à chaque instant de votre grossesse. C'est une porte ouverte à la discussion et aux échanges.

Si vous choisissez de le compléter, nous vous invitons à le présenter lors de la consultation du 8^e mois, afin d'en discuter avec les professionnels qui vous accompagnent.

L'équipe médicale est à votre écoute et fera de son mieux pour respecter votre projet, dans le cadre de la sécurité de tous. Une bonne communication reste essentielle pour construire ensemble ce moment unique.



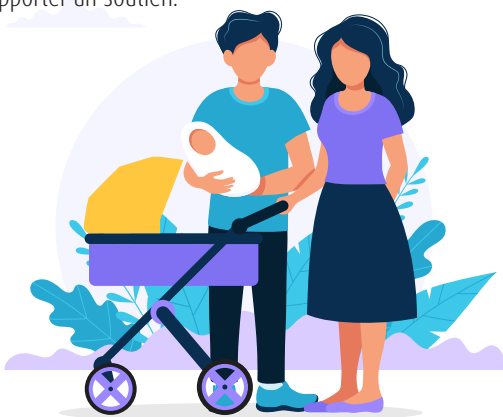
Si vous ne l'avez pas eu, n'hésitez pas à le demander au professionnel qui vous suit !

votre retour à la maison

La durée de votre séjour sera déterminée par votre état de santé et celui de votre enfant. Il varie entre 3 et 5 jours. Des sorties précoces sont également possible si elles ont été anticipées en amont sous réserve de l'accord de l'équipe médicale. Vous avez la possibilité d'un retour à domicile en bénéficiant du PRADO.

le PRADO ?

Le dispositif PRADO ou "Programme d'accompagnement au retour à domicile" est un accompagnement personnalisé proposé par l'Assurance Maladie après votre accouchement. N'hésitez pas à prendre contact avec une sage-femme proche de chez vous pendant la grossesse. Le conseiller en assurance maladie (CAM) vous informera et fera le lien avec cette sage-femme qui vous accompagnera au domicile, que votre sortie soit précoce ou non. D'autres services comme la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pourront aussi vous apporter un soutien.



questionnaire de satisfaction



Nous attachons une grande importance à votre satisfaction. Votre avis nous est utile pour améliorer la qualité de notre accueil et de nos prestations. Merci de prendre le temps de remplir le questionnaire qui vous sera proposé et de le déposer dans la boîte de recueil située à l'entrée du service.

la consultation postnatale

Cette consultation se déroule entre 6 et 8 semaines après l'accouchement. Elle peut être réalisée par votre médecin généraliste, votre sage-femme libérale ou votre gynécologue. En cas de césarienne ou de petit bébé, il est préférable de consulter votre gynécologue. Lors de cette visite, le praticien évaluera votre état de santé après l'accouchement, répondra à vos questions et vous proposera une contraception adaptée à vos besoins et d'éventuelles séances de rééducation périnéale.



Mon Bébé
Ma Maternité



[www.monbebe-
maternite.fr](http://www.monbebe-maternite.fr)



GROUPE HOSPITALIER
SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

gynécologie/obstétrique (maternité)

11, boulevard Ambroise Paré
BP 10326 - 17108 Saintes Cedex
Secrétariat ☎ 05 46 95 15 06
maternite@gh-saintesangely.fr
www.gh-saintesangely.fr

